

BANQUE VILLE - MARIE

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES TENUE
LE 18 JUIN 1890

M. W. Weir, président, a été choisi pour présider l'assemblée et M. Ubalde Garand, caissier, a été prié de remplir la charge de secrétaire.

Le rapport suivant a été présenté à l'assemblée.

Messieurs,

Les directeurs ont l'honneur de vous soumettre le rapport suivant montrant le résultat des opérations de l'année finissant le 31 mai 1890.

Profits nets, après déduction des intérêts sur dépôts, dépenses d'administration et montant affecté aux créances mauvaises et douteuses \$37,705.23

Balance au crédit du compte de profits et pertes de l'année précédente 5,747.21

Faisant un total de \$43,452.44

Approprié comme suit :

Dividende 3½ p. c. 1er déc. 1889... \$16,763.95
Dividende 3½ p. c. 1er juin 1890... 16,773.75
Dédutions sur valeurs foncières et autres 3,100.00
Porté au fonds contingent 3,750.00
Balance restant au compte de profits et pertes 3,064.74
43,452.44

Les affaires de l'année ont été satisfaisantes, malgré que la récolte des grains n'ait pas atteint la moyenne dans cette province, où se font nos principales opérations et qu'il en est résulté une dépression dans le commerce.

Il y a eu un peu plus de faillites que d'habitude parmi nos clients, mais la banque en général se trouvait garantie et il n'y a pas eu de pertes importantes.

La retraite de notre ex-vice-président a été beaucoup regrettée par le bureau de direction, car les services précieux qu'il a rendus ont beaucoup contribué à l'augmentation des affaires de la banque durant les neuf dernières années. Nous aimons à reconnaître que ce qu'il devait à la banque a été intégralement payé : capital et intérêts.

Comme de coutume, les succursales de la banque ont été inspectées de temps à autre, et les directeurs n'ont qu'à se louer de leur administration. Les directeurs doivent aussi exprimer leur satisfaction de la fidélité et de l'habileté avec lesquelles les différents officiers de la banque ont rempli leurs devoirs respectifs.

Le tout respectueusement soumis.

W. WEIR,
Président.

ETAT GENERAL

ACTIF

Espèces	\$ 24,007.22	
Billets de la Puissance	52,816.00	
Billets et chèques sur autres banques	46,017.49	
Dû par banques en Canada	37,553.00	
Dû par banques en pays étrangers	2,692.67	
Dû par banques dans le Royaume-Uni	1,701.12	
Prêts garantis par stocks, etc.	8,000.00	
Prêts à des corporations	31,087.05	
		\$ 203,874.55
Billets escomptés courants	147,687.72	
Billets dûs et non spécialement garantis	47,779.72	
Autres dettes non spécialement garanties	22,735.80	
Billets dûs et garantis	25,462.67	
		1,243,665.91
Propriétés immobilières	37,530.33	
Edifices des succursales	20,483.52	
Hypothèques sur propriétés vendues par la banque et autres	16,181.25	
Autres créances comprenant les actions possédées par la banque	303,348.90	
		377,544.00
		\$1,825,084.46

PASSIF

Capital souscrit \$500,000 ; payé	479,250.00	
Fonds de réserve	20,000.00	
Profits et pertes	3,064.74	
		502,314.74
Billets en circulation	361,270.00	
Dépôts du gouvernement fédéral, remboursables à demande	17,479.64	
Dépôts des compagnies d'assurances au gouvernement provincial	20,000.00	
Autres dépôts remboursables à demande	181,546.57	
Autres dépôts remboursables avec intérêt	723,478.19	
Autres dettes	2,221.57	
Dividende payable au 1er juin 1890	16,773.75	
		1,322,769.72
		\$1,825,084.46
	U. GARAND,	
	Caissier.	

Montréal, 31 mai 1890.

En proposant l'adoption des rapports ci-dessus, le président fait remarquer qu'il n'est pas besoin de rappeler aux actionnaires que les derniers six mois de l'année ont eu des jours d'anxiété pour les banquiers et les hommes d'affaires en général. Bien que le printemps de 1889 ait été quelque peu en retard, les affaires durant l'été et au commencement de l'automne, ont été assez prospères et les recettes des premiers six mois ont été plus élevées que celles d'aucun semestre précédent.

La diminution dans la récolte des grains et les bas prix du foin, au Canada et aux Etats-Unis, ont sérieusement affecté les affaires du dernier semestre de l'année, et les bénéfices de la banque en ont naturellement souffert. Les mauvaises récoltes qui ont été fréquentes dans cette province démontrent que nous devons compter moins sur les grains que sur les autres produits de la ferme. Les cultivateurs semblent l'avoir déjà compris, car l'activité augmente rapidement dans les beurrieres et les fromageries, ce qui contribue grandement à rendre le pays de plus en plus prospère. Dans le voisinage de six de nos succursales il y avait, l'année dernière, cinquante-six fromageries, dont la valeur est estimée à \$232,725, et dans deux localités, il y avait huit beurrieres dont les recettes se sont élevées à \$49,731.

A ce propos le président dit qu'il y avait, dans le district de Saint-Hyacinthe, soixante-dix-neuf fromageries, ayant une valeur d'environ \$300,000.

La récolte du foin était aussi importante, dans cette province, et l'on pouvait s'attendre qu'elle atteindrait, en général, la moyenne. Malheureusement, la récolte de la dernière saison a été considérablement endommagée par les pluies et elle ne saurait être comparée aux récoltes des Etats-Unis et d'Ontario.

La perspective pour la saison prochaine, continue le président, n'est ni trop rassurante, ni trop décourageante. Les grandes pluies que nous avons eues ce printemps ont beaucoup aidé à la sortie du bois. D'un autre côté, ces mêmes pluies ont retardé les travaux de la ferme et le grain a commencé à pousser plus tard que d'habitude ; mais si le beau temps continue il réparera en grande partie les premiers dommages.

La récolte du foin promet d'atteindre une bonne moyenne, mais quelques prairies ont souffert de la gelée et le rendement en sera naturellement diminué d'autant. De plus, les cultivateurs sont menacés d'une nouvelle difficulté qui se présente sous la forme d'un droit additionnel de deux dollars par tonne à payer sur le foin exporté aux Etats, mais ils trouvent une certaine compensation dans la grande quantité de foin requise pour l'exportation du bétail du port de Montréal. Un marché avantageux dans la Grande Bretagne, sur lequel on dirige de grandes exportations, nous rendra certainement plus indépendants de la législation américaine.

Quant au commerce des importations, la banque en sait relativement peu de chose, n'ayant que quelques comptes en rapport avec les importations. Il y a un fait prouvé, c'est qu'il y a un trop grand nombre d'hommes engagés dans ce commerce et tant que les banquiers et les marchands de gros ne seront pas plus réservés à l'égard de l'escompte et

du cré lit, les plus abondantes récoltes seront impuissantes à remédier au mal.

La loi renouvelant les chartes des banques a fait disparaître toutes les craintes que l'on entretenait relativement à la circulation des banques. Ça été, en somme, la meilleure loi qui ait été adoptée et le parlement du Canada mérite d'être félicité de l'habileté montrée par les deux côtés de la chambre en discutant le projet de loi. Le dépôt requis pour protéger la circulation trouvera son ample compensation dans cette même garantie des billets des banques.

Puis les propositions suivantes ont été faites et adoptées unanimement.

Proposé par le président, appuyé par W. Strachan :

Que le rapport du président et l'état général qui viennent d'être lus soient approuvés, imprimés avec les procédés de cette assemblée et adressés aux actionnaires.

Proposé par le président, appuyé par le même :

Que MM. E. Lichtenhein et W.-H. Weir soient nommés scrutateurs aux fins de recueillir et compter les votes à être enrégistrés pour l'élection des directeurs et pour toutes questions qui pourraient exiger la prise du vote.

Proposé par O. Faucher, appuyé par E. Lichtenhein :

Que des remerciements soient offerts au président et aux directeurs sortant de charge, pour les services qu'ils ont rendus à la banque pendant l'année qui vient de s'écouler.

Proposé par Wm Weir, appuyé par L.-C. de Tonnancour :

Que des remerciements soient aussi votés au caissier, aux gérants des succursales et aux autres officiers de la banque pour l'intelligence et la fidélité qu'ils ont mises dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Et l'on procéda au scrutin pour l'élection des directeurs.

Sont élus : MM. Wm Weir, Wm Strachan, Olivier Faucher, John T. Wilson et Godfrey Weir.

Proposé par E. Lichtenhein, appuyé par Wm H. Weir :

Qu'à l'avenir les assemblées générales annuelles soient tenues le troisième mardi de juin, au lieu du troisième mercredi. Adopté.

Des remerciements sont votés aux scrutateurs pour la manière habile avec laquelle il se sont acquittés de leur charge et l'assemblée fut ajournée.

A une assemblée subséquente du bureau de direction, M. Wm Weir fut réélu président de la banque et M. Wm Strachan fut élu vice-président

U. GARAND,
Secrétaire.

NOUVELLES A LA MAIN

Entre un professeur et une maman :

—Madame, votre fils ne veut rien faire.

—Que voulez vous ! On en fera un député comme son père.

* *

PROPOS DE MARINS.—A.—Eh bien, mon vieux comment vas-tu ?

B.—D'abord, j'ai pris femme.

A.—Voilà une bonne idée.

B.—Pas le moins du monde. Un vrai gendarme, ma femme.

A.—Alors je te plains, l'ami.

B.—Il n'y a pas de quoi, car elle m'a apporté un grand navire en dot.

A.—Tu as donc fais une bonne affaire, somme toute.

B.—Il n'y a pas à crier. Le bâtiment n'était plus qu'une vieille boîte sans valeur.

A.—Je regrette alors d'avoir parlé trop tôt.

B.—Bah ! Parle tant qu'il te plaira, camarade. La vieille carène était assurée et a coulé à son premier voyage.

A.—Alors tu as touché une forte somme.

B.—Pas tant que ça. Je n'en ai tiré que 20,000 francs pour ma part.

A.—C'est vraiment malheureux.

B.—Malheureux ! Pas du tout. Ma femme se trouvait à bord et elle a coulé avec le reste.